



DEC POLE CONCOURS

Réf N° DECPOLECONCOURS/XIII/24/4

Affaire suivie par : Jean-Yves Ragil

Tél : 04 76 74 72 34

Mél : jean-yves.ragil@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE N° DEC POLE CONCOURS/XIII/24/04

portant nomination des membres du jury du test de sauvetage aquatique, au titre de la session 2024, pour l'académie de Grenoble.

- Vu le décret n° 80-627 du 04 août 1980 modifié relatif au statut des professeurs d'éducation physique et sportive ;
- vu le décret n° 2004-592 du 17 juin 2004 modifié relatif aux qualifications en sauvetage aquatique, en natation et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'Education nationale et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les premier et second degrés ;
- vu l'arrêté du 31 août 2004 modifié fixant les titres, diplômes, attestations ou qualifications équivalentes admis pour justifier des qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le second degré ;
- vu l'arrêté du 12 février 2019 fixant les titres, diplômes, attestations ou qualifications équivalentes admis pour justifier des qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargée de l'Education nationale et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le second degré ;
- vu la circulaire n° 2019-100 du 1er juillet 2019 relative aux modalités d'organisation du test d'aptitude de sauvetage aquatique ;

Article 1 : Le jury chargé d'examiner les candidats au test de sauvetage aquatique de l'académie de Grenoble est constitué comme suit pour la session 2024 :

M.	SENEJOUX Loïc	Chargé de mission auprès du collège des IA-IPR – Grenoble Agrégé de classe normale Discipline EPS	Président
Mme	BATTOIS-LOCATELLI Régine	Rectorat – Grenoble IA-IPR Discipline EPS	Vice-présidente de jury
M.	ROUAN Lionel	UGA – Grenoble Certifié de classe normale Discipline EPS	Membre de jury
Mme	VISERY Caroline	UGA – Grenoble Agrégée de classe normale Discipline EPS	Membre de jury

Article 2 : Le jury du test de sauvetage aquatique pour l'université Grenoble Alpes et l'Université Savoie Mont Blanc se réunira à la piscine Universitaire CSU de Saint-Martin-d'Hères le mardi 20 février 2024.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
la secrétaire générale adjointe,


Céline HAGOPIAN